



association loi 1901 - n° SIRET 509 167 987 00015  
Courrier : 12 rue de l'église 82600 Mas Grenier  
06 70 07 83 38 – [ludomobile@tourdejeu.org](mailto:ludomobile@tourdejeu.org)

## CONVENTION POUR PRET DE MALLES DE JEUX POUR STRUCTURES DE .....A.....

### Fonctionnement du prêt :

Votre structure va bénéficier, une fois votre adhésion acquittée, du prêt de malles de jeux. Les malles sont composées de 4 à 8 jeux, une liste de choix thématiques est disponible en pièce jointe ou bien optez pour un choix libre. La durée maximale de prêt est fixée à 45 jours.

Tour de Jeu en assure l'entretien et, le cas échéant, la livraison. Les ludothécaires peuvent également vous conseiller dans la mise en place de votre atelier jeux.

#### 1. Vous devez vérifier vous-même le contenu des malles au moment du prêt.

Les jeux seront vérifiés à leur retour par une ludothécaire.

2. Tous les jeux contenus dans la malle doivent être rendus dans les délais, complets et en bon état. Vous vous engagez à rembourser tout jeu incomplet ou endommagé. Le cas échéant, les jeux à remplacer vous seraient facturés.

3. Personne responsable des jeux dans votre structure et son numéro direct :

.....

Toute l'équipe de la ludothèque espère que cette collaboration vous permettra de nombreux projets au sein de votre structure.

Co-Présidente de Tour de Jeu : Céline Tainturier

Votre Structure : .....

.....

N° adh : .....

adresse : .....

.....

.....

tel : .....

mail : .....

date : .....

Mme/M. : .....

Fonction : .....

J'atteste avoir lu les conditions de prêt de l'association.

Signature et cachet :

signé en deux exemplaires



### Choix de la formule (voir formulaire d'adhésion) :

**Jeux non-livrés : adhésion 50€/an**

Les malles sont à récupérer et rapporter à la ludothèque de Mas Grenier ou à la permanence de Beaumont de Lomagne aux horaires d'ouverture.

**Jeux livrés lors des animations mensuelles dans votre structure : adhésion 50€/an**

**Jeux livrés hors animations (dans un rayon de 20 kms autour de Mas Grenier) : adhésion 65€/an**

- Les malles sont livrées dans votre structure selon le planning indicatif suivant : 08 septembre, 10 novembre, 05 janvier, 9 mars et le 11 mai.
- livraisons les jeudis des rentrées scolaires
- 
- récupérations les jeudis précédant les vacances scolaires  
Merci de tenir prête la malle complète et vérifiée pour les dates suivantes : 20 octobre, 15 décembre, 16 février, 20 avril et 29 juin.



### Choix des jeux sur les 5 périodes scolaires :

**Je choisis 5 thèmes de malles :**

(merci d'indiquer vos préférences, en cas d'indisponibilité d'une malle nous vous contacterons.)

Sept-oct : n° malle : .....

thème : .....

nov-déc : n° malle : .....

thème : .....

janvier-fév : n° malle : .....

thème : .....

mars-avr : n° malle : .....

thème : .....

mai-juin : n° malle : .....

thème : .....

(Vous trouverez la liste des jeux contenus dans les malles sur le site [www.tourdejeu.org](http://www.tourdejeu.org)).

**Je choisis moi-même les jeux à chaque période**

A chaque période, vous choisissez vous-même le contenu de votre malle en fonction des jeux disponibles à la ludothèque.

Vos pratiques : rayer mention inutile). Accueil de groupes - Prêt de jeux classique (6 jeux pour 1 mois) - Prêt de malles de jeux (6 jeux de vacances à vacances) - Prêt de malles de jeux (8 jeux pour 2 mois) - Location de jeux tarif préférentiel

De manière générale, type de jeux souhaités : .....